



RAPPORT DE GESTION

2025



**RAMONEUR
SUISSE**

SOMMAIRE

2

// Rapport Annuel 2025 Président central & Directrice	3
// Commission de gestion	6
// Révision	8
// Bilan	10
// Compte de résultat	11
// Comité central	12
// Organes	13

Mise en page
Ramoneur Suisse
Martina Schatzmann
(Responsable formation et communication)

Ramoneur Suisse
Renggerstrasse 44
5000 Aarau
Tél. 062 834 76 66
verband@kaminfeger.ch
www.ramoneur.ch

Image de couverture: Maîtres 2025, Valet Léo. Photographe - 1522 Lucens
Arrière: CC et Directrice, Valet Léo. Photographe - 1522 Lucens



// RAPPORT ANNUEL 2025

Entre mutation et construction de l'avenir

PAUL GRÄSSLI, PRÉSIDENT CENTRAL & SABRINA SCHADEGG, DIRECTRICE

Marquée par la restructuration de l'association, l'année 2025 s'est révélée instable, intense, pleine de défis, mouvementée et ponctuée de projets d'une ampleur considérable.

Travail d'équipe et stabilité malgré les changements

Les résultats n'ont pas toujours été immédiatement visibles, car une grande partie des projets ne seront concrétisés qu'en 2026. L'équipe du secrétariat est stable et travaille de manière professionnelle et collaborative, en étroite coordination avec le Comité central. Après un mandat de courte durée, deux membres du Comité central ont démissionné (Dario Röthlisberger, responsable du département Formation, et Kilian Meier, responsable du département Finances). Ces postes n'ont pas été repourvus par de nouveaux membres. Le Comité central et le secrétariat se sont plutôt

organisés conjointement pour s'attaquer aux travaux et projets à venir. Le nouveau contrôle de gestion des projets et des finances est immédiatement opérationnel à tous les niveaux, tout comme l'utilisation efficace des liquidités, ce qui se reflète dans les bons résultats financiers.

La formation professionnelle comme socle

La formation professionnelle est le socle de notre association. Les apprenti-e-s combinent la formation pratique en entreprise avec les cours à l'école professionnelle et les cours interentreprises. La nouvelle Ordonnance sur la formation



professionnelle initiale (OFPr) 2023 de ramoneuse/ramoneur CFC a entraîné des changements majeurs. L'intégration des modules pour adultes dans le domaine du contrôle des installations de chauffage fonctionnant au mazout, au

RAPPORT ANNUEL 2025

4

gaz et au bois au sein de la formation CFC a nécessité de nombreuses adaptations dans tous les domaines. Parallèlement, la nouvelle procédure de qualification nationale (QV2026), dont l'exécution est assurée par le canton de Soleure, a dû être mise en place et préparée dans les écoles, au centre de formation de Froborg ainsi que dans les cantons. Cette collaboration entre toutes les parties prenantes a non seulement exigé une très grande flexibilité de la part du secrétariat, mais a également demandé un effort considérable de la part de nos membres engagés dans le système de milice.



Modules contrôleur de combustion avec brevet fédéral

La complexité de la refonte de la formation de contrôleur fédéral des installations de combustion par les groupes de projet et de travail, composés de plusieurs membres issus d'autres associations et de la Confédération, a également nécessité beaucoup de temps et d'engagement. La mise en place des nouveaux modules de cours est prévue à partir du printemps 2026.

Coopération en matière de ventilation et formation des instructeurs

La coopération avec la Zehnder Academy dans le domaine de la ventilation a permis, dans le cadre de la refonte de la formation de spécialiste en maintenance des ventilations, de former à l'automne deux instructeurs pour la Suisse alémanique et deux pour la Suisse romande. Grâce à cet engagement commun, nous avons créé une formation qui renforce la qualité technique de notre branche, mais favorise également la réussite professionnelle de chacun.e.

Comptoir-maison et échanges professionnels

Par ailleurs, Ramoneur Suisse a organisé pour la première fois, en collaboration avec la Zehnder Academy, son nouveau concept de comptoir-maison à la fin du mois de mars à Gränichen. Celui-ci a constitué une excellente plateforme d'échange pour tous les participant.e.s, leur offrant également un aperçu du secteur de la ventilation. De plus, les membres ont pu effectuer leurs achats à Aarau comme à l'accoutumée. Un grand merci à la Zehnder Academy pour cette collaboration.



Commerce et développement des fournisseurs

Le chiffre d'affaires du commerce enregistre cette année un recul moins marqué que les années précédentes.

De nombreux échanges ont été menés avec de nouveaux fournisseurs. Certains produits ont déjà pu être mis en vente et d'autres partenariats sont prévus pour 2026. Acheter via notre service commercial est avantageux, car cela renforce l'association tout en permettant aux membres de bénéficier de remises.

Règlement d'indemnisation et système de milice

Le secrétariat a pu introduire le nouveau règlement d'indemnisation au début de l'année. Ramoneur Suisse fonctionne selon un système de milice, indemnisant ainsi toutes les personnes engagées qui ne sont pas employées par le secrétariat d'Aarau. L'harmonisation et la légère adaptation des barèmes ont considérablement allégé la situation financière tendue de l'association au cours de l'année. Il s'agit d'une véritable situation gagnant-gagnant.

L'Assemblée des délégué-e-s de retour dans les cantons

Grâce à l'entrée en vigueur du nouveau règlement de l'Assemblée des délégué-e-s (AD), il a été possible de réattribuer l'organisation de l'AD aux cantons. En juin 2025, l'association des maîtres ramoneurs du canton de Neuchâtel a accueilli les membres de Ramoneur Suisse ainsi que les exposant.e-s à La Chaux-de-Fonds.

Infrastructure informatique et système de gestion des membres

Le secrétariat a travaillé d'arrache-pied sur les différentes motions présentées lors de la Conférence des président.e-s au printemps et à l'automne 2025 par la direction et le Comité central. Le nouveau câblage CUC nécessaire a été installé au secrétariat durant l'été. Le concept et les bases de la nouvelle infrastructure informatique, du nouveau système de gestion des membres et du nouvel environnement comptable ont



été élaborés dans le cadre du projet. La migration est prévue pour le premier semestre 2026. Des interfaces avec la nouvelle boutique en ligne (commerce et cours), la nouvelle page d'accueil et la nouvelle newsletter complètent ce projet global. Ces innovations offriront une utilisation plus conviviale et plus claire à nos membres et à notre clientèle.

Collaboration avec d'autres associations

L'intensification de la collaboration entre Ramoneur Suisse et d'autres associations a également permis, en 2025, de rétablir et d'approfondir les échanges avec l'Association des contrôleuses et contrôleurs de combustion ASCC. La solution sectorielle CFST a été signée avec l'association feusuisse à la fin de l'automne et les cours seront proposés conjointement à partir de 2026.

Nouvelles prescriptions de protection incendie 2026

La publication des nouvelles prescriptions de protection incendie 2026 par l'AEAI a mobilisé l'ensemble de la branche et au-delà dès la mi-septembre. La consultation technique s'est déroulée de septembre à mi-janvier et Ramoneur Suisse a fait connaître ses positions en conséquence. Les associations cantonales de maîtres ramoneurs ont également fait part de leurs objections et préoccupations.

Contrôles de protection incendie et prévention incendie

L'AEAI envisage sans détour de transférer la responsabilité de la protection incendie au payeur de primes (le/la client-e), tout en se déchargeant de cette responsabilité en tant qu'assureur. Les contrôles de protection incendie, pratiqués depuis des siècles par les ramoneurs, n'ont plus aucune importance aux yeux des nouvelles prescriptions 2026. Nos professionnel-le-s rappellent pour-

tant sans cesse que si la Suisse compte si peu d'incendies et de dommages corporels, c'est grâce au réseau efficace des ramoneuses et ramoneurs et à leurs contrôles préventifs. Les assurances immobilières disposent depuis des années de statistiques à ce sujet, mais celles-ci ne sont pas publiées. Ramoneur Suisse et ses membres ne laisseront pas leurs client-e-s assumer seuls cette responsabilité. Ces prestations doivent continuer à être proposées par les ramoneuses et ramoneurs dans toute la Suisse. La prévention des incendies a un coût, mais son absence peut, dans le pire des cas, coûter des vies.

L'humain au centre & la décélération

Dans ce monde où tout va très vite, n'oublions pas le facteur humain. Tous les apprenti-e-s, collaboratrices et collaborateurs, contremaîtres, cadres et maîtres ne peuvent pas suivre ce rythme. Le stress peut nous rendre malades, le mot d'ordre est la «décélération». Prendre consciemment le temps, observer, intégrer le respect et l'estime dans le quotidien. Faire preuve de curiosité et réfléchir sereinement nous permet de rester alertes et prêt-e-s à accueillir la nouveauté.

Remerciements

Sans le travail acharné du Comité central, du secrétariat, de tous les membres des commissions et groupes de travail, des instructrices et instructeurs, des enseignant-e-s spécialisés, des expert-e-s aux examens, des membres, des membres partenaires, des bénévoles, des partenaires externes et des associations, des fournisseurs et des soutiens de Ramoneur Suisse, ces changements ambitieux n'auraient pas pu voir le jour. Un grand merci à toutes et à tous de la part de la communauté des ramoneurs!

«Les temps sont difficiles, veillons à éviter le surmenage, pour nous et pour les autres»

Le président central et la directrice



6 Rapport de la CG sur l'exercice 2025

BEAT HUG, HANS KUPPER ET CORNEL ROHNER COMMISSION DE GESTION DE RAMONEUR SUISSE

La Commission de gestion remercie l'ensemble des parties prenantes de Ramoneur Suisse pour leur grand engagement au cours de l'exercice 2025 écoulé.

La comptabilité étant vérifiée par notre organe de révision, nous n'avons effectué que quelques contrôles par sondage. Tous les documents requis sont disponibles, classés de manière systématique, et aucune irrégularité n'a été constatée. Tous les amortissements nécessaires ont été effectués et les charges sociales de nos salariés ont été correctement décomptées.

Nous constatons toutefois qu'aucune stratégie n'a encore été formalisée par écrit à ce jour. Il nous tient particulièrement à cœur que le Comité central ne se contente pas de réfléchir à notre avenir, mais qu'il fixe également des objectifs par écrit. Le Comité central doit impérativement se détacher des affaires courantes afin d'assumer pleinement son rôle d'organe stratégique. Nous souhaitons prendre connaissance des objectifs de la législature ainsi que des objectifs annuels, formalisés par écrit et dûment communiqués. Le rapport annuel permettra ensuite de rendre compte de leur degré de réalisation et de valoriser le travail accompli.

Nous pouvons attester du très grand engagement de notre Comité central et l'en remercions chaleureusement. Toutefois, la communication ne doit pas se limiter aux échanges oraux lors de la Conférence des présidents. Le principe

à appliquer est le suivant: faire du bon travail et en rendre compte par écrit afin que chacun puisse en prendre connaissance.

Comptes 2025

Les efforts d'économie importants déployés par le Comité central, notre directrice Sabrina Schadegg ainsi que l'ensemble du personnel continuent de porter leurs fruits. Les restructurations opérées au sein du secrétariat y ont également contribué. Ainsi, après le bénéfice enregistré en 2024, nous dégageons à nouveau un beau bénéfice en 2025, ce qui améliore encore notre liquidité. Grâce à ces efforts d'économie importants, la baisse des recettes a pu être compensée pour l'exercice 2025 également.

Les diminutions de recettes suivantes ont été enregistrées:

Recettes du commerce	- 3.3 %
Recettes du journal	- 11.3 %
Recettes de la formation	- 10.6 %
Autres recettes	- 17.5 %
Cotisations des membres	- 4.8 %
Recettes de la solution par branche CFST	- 54.6 %

Seules les recettes du fonds de formation ont été supérieures à celles de l'année précédente, grâce à l'augmentation des cotisations et aux subventions perçues.

Fonds de formation

La Commission de gestion demande que les avoirs du fonds de formation soient comptabilisés comme un compte de passif. Ainsi, il sera possible de déterminer clairement le montant des ressources affectées à la formation initiale dont nous disposons. Actuellement, les dépenses pour la formation initiale sont encore supérieures aux versements effectués dans le fonds. À l'avenir, les contributions au fonds de formation devront être ajustées de manière à ce que les recettes permettent de couvrir les coûts. Dans cette optique, nous devons agir dès maintenant afin que le fonds de formation puisse, à terme, faire l'objet d'une comptabilité séparée.

Une détermination plus précise du montant des contributions au fonds de formation ne sera possible qu'après la mise en place des centres de coûts (comptabilité d'exploitation), prévue pour l'exercice 2026. Cela permettra de présenter clairement l'ensemble des coûts liés à la formation professionnelle initiale et d'utiliser le fonds de manière conforme à sa finalité.

Les recettes supplémentaires issues du fonds de formation allégeront fortement les comptes de Ramoneur Suisse, puisque nous n'aurons plus à subventionner de manière croisée la formation

de nos apprentis via les autres recettes de l'association. La cotisation des membres sera alors disponible pour les autres tâches de l'association et pourra être ajustée en conséquence une fois les réserves reconstituées.

À l'avenir, nous aurons à nouveau besoin de réserves de trésorerie (liquidités) suffisantes afin de pouvoir financer nous-mêmes les investissements futurs dans notre profession.

Investissements 2025

Aucun investissement n'a été réalisé au cours de l'exercice 2025, c'est-à-dire qu'aucun actif n'a été inscrit au bilan.

Amortissements

Les amortissements des immobilisations corporelles meubles, incluant le centre de formation du Froburg, se sont élevés à un total de CHF 73 479.- pour l'exercice comptable et sont conformes aux dispositions supérieures.

En ce qui concerne nos biens immobiliers, seuls les amortissements légalement autorisés ont pu être effectués sur l'immeuble de la Renggerstrasse 42, d'un montant de CHF 12 000.-.

Les immeubles de la Renggerstrasse 44 ainsi que le parking couvert ont déjà été amortis jusqu'au minimum légal.

Liquidité

Ramoneur Suisse a disposé en tout temps de liquidités suffisantes en 2025 et a été en mesure d'honorer l'ensemble de ses obligations dans les délais. La liquidité est désormais suffisante pour permettre le remboursement du prêt des associations cantonales comme prévu à la fin de cette année.

Nous recommandons à l'Assemblée des délégués d'approuver les comptes 2025.

Commission de gestion de Ramoneur Suisse

Beat Hug, Hans Kupper, Cornel Rohner



Rapport sur la vérification des comptes annuels de l'association Ramoneur Suisse Aarau

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons vérifié, en tant que représentants de l'organe de révision désigné, la comptabilité et les comptes annuels (bilan, compte de résultats) de l'association Ramoneur Suisse pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2025, couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité central alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance. Notre vérification a été effectuée selon les normes de la profession en Suisse. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable.

Nous avons vérifié les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à

des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre vérification constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Sur la base des travaux de vérification effectués, nous avons constaté que

- / le bilan et le compte de résultats concordent avec la comptabilité,
- / la comptabilité est tenue correctement,
- / la présentation de la situation patrimoniale et du résultat d'exploitation est conforme aux principes commerciaux généralement reconnus,
- / les dispositions de la loi suisse et des statuts sont respectées.

Nous recommandons à l'Assemblée des délégués d'approuver sans réserve les comptes annuels 2025.

Salenstein, le 3 avril 2026
Rupert Herzog
Treuhand und Revisions AG

Rupert Herzog
Expert-réviser agréé
Réviser responsable

Rosario di Carlo
Réviser agréé



BILAN

10

Actifs	2025	2024
Actifs courants	CHF	CHF
Liquidités	1 317 274	731 497
Créances	138 197	61 086
Stock de marchandises	257 800	380 900
Comptes de régularisation actifs	3 100	73 215
Total des actifs courants	1 716 371	1 246 698
Immobilisations	CHF	CHF
Immobilisations corporelles meubles	464 322	537 801
Immobilisations corporelles immeubles	2 658 000	2 682 000
Total immobilisations	3 122 322	3 219 801
Total actifs	4 838 693	4 466 499

Passifs

Fonds étrangers	CHF	CHF
Dettes à court terme	682 751	442 387
Dettes à longs termes	2 898 600	2 934 600
Total fonds étrangers	3 581 351	3 376 987
Fonds propres		CHF
Biens de l'association	1 089 512	898 983
Résultat annuel (bénéfice)	167 830	190 529
Total fonds propres	1 257 342	1 089 511
Total passifs	4 838 693	4 466 499

COMPTES DE RÉSULTAT

Bénéfices	2025	2024
	CHF	CHF
Bénéfices Commerce	2 116 670	2 189 382
Bénéfices Journal	90 902	102 536
Bénéfices Fonds de formation	555 135	398 524
Bénéfices Formation	927 285	1 036 840
Bénéfices Autres prestations	113 018	136 976
Bénéfices Cotisations	423 475	444 610
Bénéfices CFST solution par branche	2 610	5 750
Chiffre d'affaires net	4 229 095	4 314 618
Charges directes	-2 891 825	-2 852 427
Marge brute 1	1 337 270	1 462 191
Frais de personnel	-650 489	836 197
Marge brute 2	686 781	625 994
Frais de locaux et d'entretien	-149 620	-151 194
Frais d'administration et d'informatique	-359 568	-254 099
Frais publicitaires, autres frais de fonctionnement	-72 444	-50 655
Total frais de fonctionnement	581 632	455 948
Résultat financier	-1 108	-1 316
Amortissements	-73 479	-78 105
Résultat d'exploitation avant résultats secondaires	30 562	90 625
Résultat Renggerstrasse 44	52 583	66 156
Résultat Renggerstrasse 42	99 311	58 068
Résultat d'exploitation avant frais exceptionnels	182 456	184 848
Frais exceptionnels	7 422	-23 163
Bénéfice de l'entreprise avant impôt	189 878	191 685
Impôts directs	-22 049	-1 157
Résultat annuel	167 829	190 528

COMITÉ CENTRAL



Adrian Kirchhofer

Assoc. cant. Lucerne

**Dépt. Technique et
Commerce**

Jean-François Feyer

Assoc. cant. Fribourg

Dépt. Formation

Michael Bauert

Assoc. cant. Zurich

**Vice-président
Dépt. Formation**

Paul Grässli

Assoc. cant. Saint-Gall

**Président central
Dépt. Communication**

Commission de gestion

Beat Hug, Stein am Rhein SH, Président
Cornel Rohner, Waldkirch SG
Hans Kupper, Laupen ZH

Secrétariat

Sabrina Schadegg, Directrice
Angela Madia,

Formation et communication

Danaï Schatzmann, (dès 08.2025)

Apprentie CFC S&A

Kurt Stoller, Responsable service
des ventes

Martina Schatzmann,

Responsable formation et communication

Rebeka Cirak, Responsable comptabilité

Svenia Stoller, Employée vente

Paola Pompeo, (jusqu'à 10.2025)

Collaboratrice commerciale

Sheryl Harrab, (jusqu'à 07.2025)

Apprentie CFC S&A

Commission technique

Adrian Kirchhofer,

Rothenburg LU, Président

Benno Koller, Hölstein BL

Cédric Hostettler, Sugiez FR

Michael Hörler, Pignia GR

Comission d'assurance qualité

Daniel Bieri, Oey BE, Président

Andreas Wilhelm, Oberkirch LU

Claude Bach, Ecublens FR

Didier Lovis, Chézard-St-Martin NE

Eric Baechler, Corserey FR

Michel Bolli, Rafz ZH

Commission de surveillance cours interentreprises

Michael Bauert, Wernetshausen-
Hinwil ZH, Président

Claude Bach, Ecublens FR

Gwenaël Charmillot, Saignelégier JU

Jan Kiener, Neueneegg BE

Rudolf Zimmerli, SBBK

Susanne Rutz, Ebnat-Kappel SG

Union du corps enseignant

Michael Bauert, Wernetshausen-
Hinwil ZH, Président par intérim

Adrien Steudler, Le Locle NE

Bernhard Wüthrich, Kirchberg BE

Dario Röthlisberger, Chiasso TI

Eliot Tschabold, Morges VD

Eric Baechler, Corserey FR

Michel Bolli, Rafz ZH

Paolo Kauz, Vezia TI

Patrizia Alther, Diessenhofen TG

Reto Joost, Oberdiessbach BE

Roman Näf, Donzhausen TG

FCG / AK 105

Représentant de Ramoneur Suisse

Jean-François Feyer, Fribourg FR

Commission de formation et qualité

Michael Bauert,

Wernetshausen-Hinwil ZH, Président

Eric Baechler, Corserey FR

Gwenaël Charmillot, Saignelégier JU

Jean-François Feyer, Fribourg FR

Manuel Rüfenacht, Solothurn SO

René Zünd, Altstätten SG

Rudolf Zimmerli, SBBK

Andreas Schär, Arbeitnehmervertreter

Thomas Ruffieux / Yael Fathi, SBFI

Commission de surveillance CFST

Gerry Oertli, Birmensdorf ZH

Sabrina Schadegg, Ruppenswil AG

Commission technique de maison AEAI

Adrian Kirchhofer, Rothenburg LU

Commission caisse de compensation d'indemnités pour perte de gain aux militaires (CIM)

Jean-François Feyer, Fribourg FR,
Président

Matthias Etter, Courlevon FR

Urs Balzli, AK105, Bern

Commission paritaire VSFK – Représentant de Ramoneur Suisse

Paul Grässli, Grabs SG

Jean-François Feyer, Fribourg FR

AQ Contrôle des combustions

Représentant de Ramoneur Suisse

Kurt Fischer, Veltheim AG

Somme totale versée au Comité Central, exercice 2025

CHF 92'972.–

hors indemnités de

déplacement et de repas

Au 31.12.2025, la famille des ramoneurs comptait

307 membres (Année

précédente: 326,

Baisse de 5 pour cent)

Apprenti/e ramoneur/-euse CFC au 31.12.2025

Total: 166

Hommes: 137

Femmes: 29

(Année précédente: 158 apprentis/ies,

Augmentation de 5 pour cent)



Ramoneur Suisse

Renggerstrasse 44 | 5000 Aarau

Tél. 062 834 76 66

verband@kaminfeger.ch | www.ramoneur.ch